

CONSEIL MUNICIPAL du 3 décembre 2018

Résumé

1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Signature de l'avenant n°1 pour le lot *Electricité*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine (moins-value : - 1 398 € TTC).
- Signature d'un devis pour l'équipement de matériels de nettoyage et de désinfection du nouveau bâtiment ALAÉ-cantine: 1 235,18 € TTC.
- Signature de l'avenant n°2 pour le lot *Electricité*, concernant la construction du bâtiment ALAÉ-cantine : 384 € TTC.
- Signature d'un devis pour l'équipement en matériel de protection incendie du bâtiment ALAÉ-cantine : 986,28 € TTC.

2. Décision modificative au Budget Général

Pour financer la construction du bâtiment ALAÉ-cantine, la commune a obtenu 915 801,31 € de financements extérieurs. À ce jour, 243 860,17 € de subventions ont été encaissés. D'ici le mois de février 2019, 373 376,41 € supplémentaires devraient être perçus. Les soldes de prêts et subventions (298 564,73 €) seront versés à la commune entre mars 2019 et janvier 2020. Afin de disposer d'un niveau de trésorerie suffisant pour faire face à l'ensemble de ses engagements financiers, la commune doit contracter un prêt relais lui permettant de préfinancer les soldes de subventions qui restent à encaisser. Pour pouvoir contracter ce prêt relais, le Conseil approuve, après en avoir délibéré, les mouvements de crédits requis.

3. Réalisation d'un crédit relais pour préfinancer les subventions à percevoir pour le projet de restauration scolaire et d'accueil de loisirs

Afin de préfinancer les subventions à percevoir pour la construction du bâtiment ALAÉ-cantine, le Conseil accepte, après délibération, que soit contracté par la commune un prêt relais court terme d'un montant maximum de 275 000 € et d'une durée de 24 mois (taux d'intérêt variable : Euribor 3 mois + marge de 0,95% soit 0,95 % au jour de la proposition ; paiements trimestriels ; frais de dossier : 550 €).

4. Subvention à la crèche Pirouette-Galipette

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'association Crèche Pirouette-Galipette de Cambon qui accueille chaque année plusieurs enfants cunacois.

5. Subvention à la FNACA

Madame le Maire rappelle au Conseil que l'Association Cambon-Cunac Olympique XV « Rugby » a informé la municipalité qu'elle n'avait pas eu d'activité en 2018 et de ce fait, il n'y a pas lieu de leur verser la subvention annuelle de 200 €. Madame le Maire propose d'attribuer exceptionnellement le montant de cette subvention de fonctionnement de 200 € à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA). Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'attribuer cette subvention exceptionnelle à la FNACA.

6. Subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves

Après délibération, le Conseil accepte le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.), d'un montant de 272 €, correspondant au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation de la bourse aux jouets du 18 novembre 2018.

7. Subvention exceptionnelle à l'Association Loisirs Créatifs Cunacois

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à Association Loisirs Créatifs Cunacois, d'un montant de 288 €, qui correspond au reversement des droits de place perçus à l'occasion de l'organisation du marché de Noël du 2 décembre 2018.

8. Droit de place Taxi 2019

Le Conseil, après délibération, décide de fixer le tarif du droit de place taxi à 90 € pour 2019.

9. Tarifs municipaux 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les tarifs municipaux 2019. Ces tarifs sont consultables en mairie.

10. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAH du Dadou

Le Conseil prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2017 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou (S.I.A.H. du Dadou), qui lui a été communiqué.

11. Rapport d'activité 2017 du SDET

Le Conseil prend acte du rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Energies du Tarn, qui lui a été présenté.

12. Questions diverses

- Communication :

- L'*Écho de Cunac* n°19 sera distribué demain. L'inauguration du nouveau bâtiment ALAÉ-cantine aura lieu samedi 15 décembre. La cérémonie des vœux 2019 se tiendra vendredi 11 janvier à 18h30 à la salle de Spectacles.
- Spectacle "Ce soir on bouge" de la Scène Nationale d'Albi : *Double Bill Hip Hop*, mercredi 14 novembre au Grand Théâtre à Albi.
- Spectacles "Au fil du Tarn" de la Scène Nationale d'Albi représentés à Cunac :
 - *L'envol*, le 4 décembre à 19h30 à la salle de Spectacles,
 - *Duo Daltin/Beer Demander*, le 16 février 2019 à 20h30 à l'Église de Cunac

- Affaires Scolaires, enfance et petite enfance :

- Le Conseil d'école a eu lieu le 15 octobre. Points abordés : arrivée de trois volontaires en service civique à l'école ; séances d'athlétisme et de piscine ; utilisation des anciens locaux utilisés par la cantine et l'ALAÉ pour la réalisation d'activités artistiques ou de motricité et comme lieux de stockage.
- Nouveau bâtiment ALAÉ-cantine : les espaces intérieurs et extérieurs sont entrés en fonction le 5 novembre, à la satisfaction des élèves, des parents et du personnel. Les deux services de la cantine ont lieu à 12h15 et 13h, avec deux groupes d'environ quarante enfants. Cinq ateliers sont proposés à l'ALAÉ (YOGA ' MOUV, théâtre-marionnettes, jeux sportifs à la salle de Sports, cuisine, création de jeux de société).
- Spectacle de Noël : organisé par les Francas de St Juéry, il aura lieu le 14 décembre à la salle de l'Albaret.
- Loto de l'école : le 25 janvier 2019 à la salle de Spectacles.

- Vie associative, culture et sports :

- Participation aux Assemblées Générales des associations :

- ✓ Association de gestion du surgélateur collectif, le 20 novembre.
- ✓ Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives, le 25 novembre.

- Dates à venir :

- Réunion publique sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), présentation de l'avant-projet, le 6 décembre à 18h30 à l'Université Champollion à Albi.
- Journée sur le PLUi avec exposition cartographique destinée aux Élus le 13 décembre de 10h à 20h à Innoprod à Albi.
- Inauguration du nouveau bâtiment ALAÉ-cantine le 15 décembre (à 11h avec les personnes officielles et à 15 h, portes ouvertes aux administrés).
- Vœux des Élus au personnel communal, le 21 décembre à 18h30 dans le nouveau bâtiment de l'ALAÉ-cantine.
- Cérémonie des vœux aux habitants le 11 janvier 2019 à 18h30 à la salle de Spectacles.